

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac Bourg, Ayen, Bellac, Saint-Junien, Saint-Priest-sous-Aixe, La Souterraine, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE Haras National de Pampadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

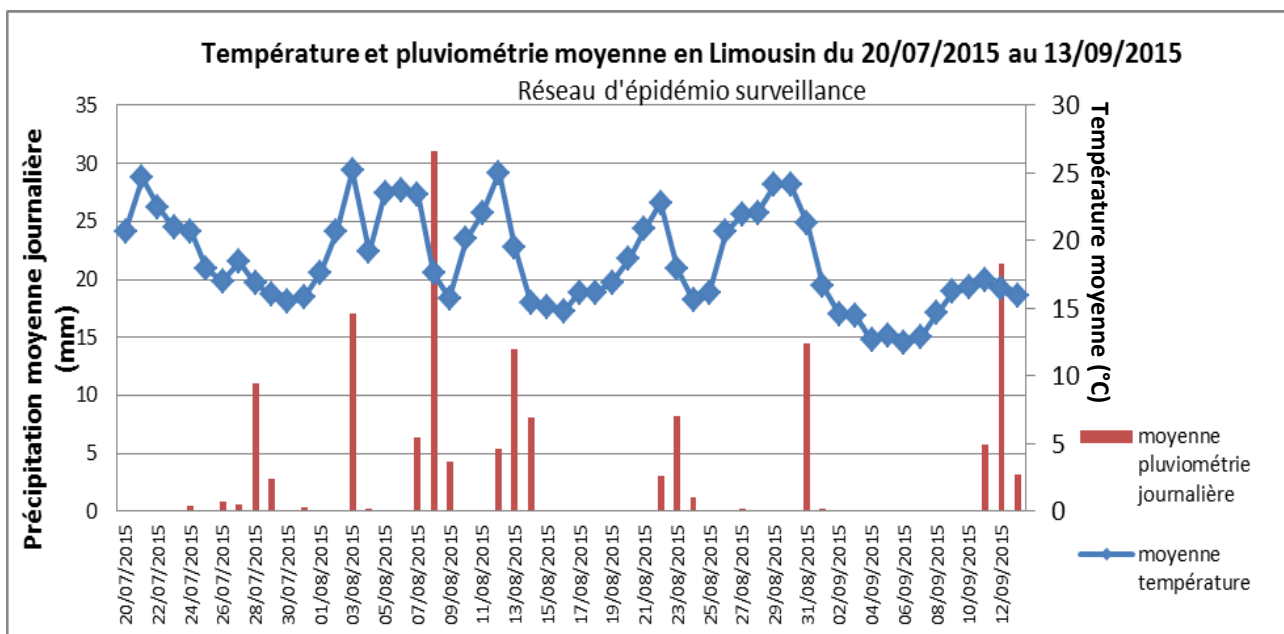
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Sommaire

METEO	P.1
FEUILLUS-CONIFERES	P.2
TIGRE DU PLATANE	P.2
MINEUSE DU MARRONNIER	P.2
PROCESSIONNAIRE DU CHENE	P.3
ACARIEN DU TILLEUL	P.5
ANTHRACNOSE DU PLATANE	P.5
OIDIUM DU PLATANE	P.6
BLACK ROT DU MARRONNIER	P.7
TACHES NOIRES DE L'ERABLE	P.7
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	P.8
PYRALE DU BUIS	P.8
CE QU'IL FAUT RETENIR	P.9

Météo



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte - CS 92092
87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr



On observe depuis la fin du mois de juillet et jusqu'en septembre de fortes variations de températures et d'importants épisodes pluvieux.

Durant l'épisode caniculaire de juillet, les végétaux ont souffert. Avec la baisse des températures et l'arrivée de la pluie, certains végétaux ont repris de la vigueur tandis que d'autres ont végété.

De plus, de nombreuses maladies et ravageurs ont trouvé un terrain favorable à leur développement suite à l'épisode caniculaire.

Feuillus - Conifères

Ravageurs

Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +



Photo : FREDON Limousin

Éléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Seuil de nuisibilité : 40 % de la surface foliaire dépigmentée

Observations du réseau

Des tigres du platane ont été observés sous les feuilles de platane à Tulle (19), Corrèze (19), Limoges (87) et Saint-Junien (87). Le seuil de nuisibilité est atteint à Tulle et Limoges avec plus de 40 % de la surface foliaire dépigmentée (voir photo ci-dessus).

Sur chacun des sites contaminés on note, de semaine en semaine, des dépigmentations sur les feuilles de plus en plus fortes, provoquées par les piqures de nutrition des tigres. Cependant, il n'est pas observé de défoliation précoce.

Evaluation du risque - tigre du platane

Les conditions météorologiques ont été favorables au développement des populations de tigre du platane en Limousin. Le seuil de nuisibilité est atteint sur certains sites contaminés, sans que de défoliations précoces ne soient signalées à ce jour. Les platanes sont néanmoins affaiblis.

Mesures prophylactiques - tigre du platane

Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être portée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est ainsi conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : Des mines de mineuses du marronnier sont visibles à Saint-Junien (87) et Limoges (87), à une intensité moyenne à élevée. Le nombre de mines de mineuses est en augmentation à Saint-Junien et est en régression à Limoges.

Larve et mine de mineuse de mineuse du marronnier



Photos : FREDON Limousin

Un piégeage par phéromone est effectué sur 3 communes du Limousin : nous en ferons le bilan dans le prochain BSV.

Evaluation du risque - mineuse du marronnier

Malgré des conditions météorologiques estivales favorables aux populations de mineuses du marronnier, nous n'avons observé que peu de défoliations précoces.

A ce stade de la saison de végétation, le risque pour les marronniers est faible. Les arbres seront néanmoins à surveiller de près dès le printemps prochain.

Mesures prophylactiques - mineuse du marronnier

La régulation naturelle par des insectes parasitoïdes devrait augmenter au fil des ans, la mineuse vivant depuis peu d'années en France (insecte introduit en France dans les années 2000). En effet de nouvelles chaînes alimentaires devraient se constituer : une cinquantaine d'hyménoptères parasitoïdes de la mineuse ont déjà été recensés, ainsi qu'une punaise miride et un thrips prédateur (source : Guide écologique des arbres ; Elisabeth et Jérôme JULLIEN ; ed Eyrolles).

Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

Végétal touché : Chêne

Nuisibilité : +++

Éléments de biologie : La processionnaire du chêne est présente en Europe centrale et du Sud. En France, elle s'observe maintenant dans de nombreuses régions. Les populations évoluent par gradation : l'insecte peut ainsi pulluler trois années de suite avant de voir le nombre d'individu baisser nettement.

La processionnaire du chêne adulte a les ailes antérieures grises, plus claires à la base, avec des bandes transversales sombres. Les ailes postérieures sont blanchâtres.

Le papillon est nocturne et vole au cours de l'été, de fin juillet à mi-août. La ponte se déroule en août ; l'insecte passe alors l'hiver sous forme d'œufs. En avril, les chenilles apparaissent, elles sont grises claires avec une bande dorsale noire et mesure jusqu'à 40 mm de longueur. Elles sont très urticantes pour les humains et les animaux.

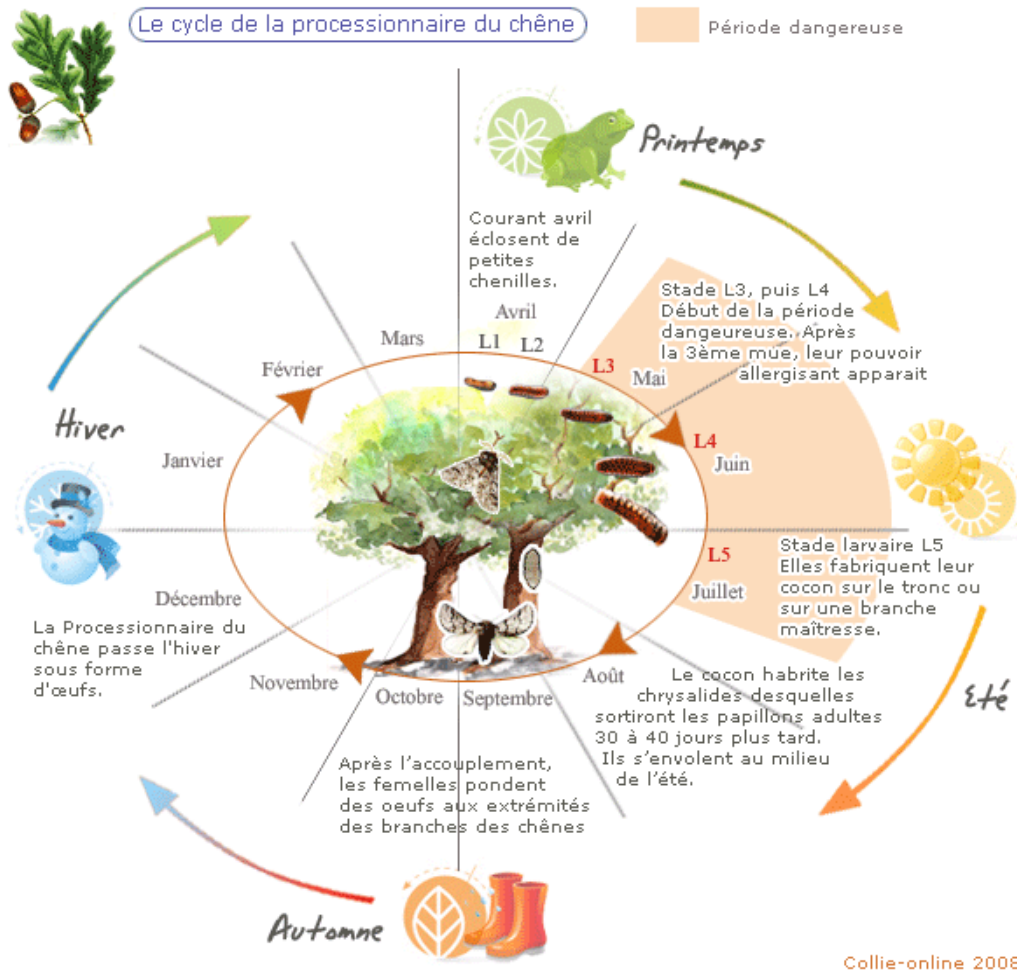
Elles se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles construisent des cocons. Ces nids peuvent être accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage.

Elles s'alimentent jusqu'en juillet des feuilles de chêne provoquant des défoliations puis se nymphosent. Les adultes apparaissent 30 à 40 jours plus tard.

Ci-dessous : Chenilles; cocon et papillon de processionnaire du chêne



Photos : chenilles-processionnaire.fr



Observations du réseau : Un piège à phéromone a été mis en place à Limoges (87) afin de détecter la présence de ce ravageur. Dès le début du mois d'août des papillons de processionnaire du chêne ont été piégés, à raison de 5 à 6 papillons par semaine.

Evaluation du risque – processionnaire du chêne

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des allergies graves chez les humains et les animaux. La période de risque se situe entre mai et fin juillet. Il n'y a donc actuellement plus de risque sanitaire.

De plus, les défoliations peuvent entraîner un affaiblissement des arbres voire leur mort en cas d'attaques répétées. Nous n'avons pas observé de défoliation précoce, il y a donc peu de risque cette année.

Mesures prophylactiques - processionnaire du chêne

Durant l'été, il est possible de détruire mécaniquement les nids (en se protégeant intégralement - risque d'urtication très fort) ainsi que les œufs sur l'écorce.

Un piégeage par phéromone peut aussi permettre de limiter les accouplements de processionnaires du chêne et donc les populations à venir.

NB : Cet organisme nuisible peut faire l'objet d'une lutte obligatoire dans certains départements par arrêté préfectoral. Ce n'est pas le cas en Limousin.

Acarien du tilleul (*Eotetranychus tiliarium*)

Végétal touché : Tilleul

Nuisibilité : ++



Photo : FREDON Limousin

Eléments de biologie : L'adulte, de la famille des Tetranychidae est jaune clair à vert et mesure de 0,3 à 0,5 mm (photo ci-contre, gauche). Il possède de longues soies dorsales, des yeux rouges et des taches sombres sur le corps. Les feuilles prennent un aspect bronzé dû aux piqûres de nutrition qui vident les cellules foliaires (photo ci-contre, droite).

On assiste par la suite à un recroquevillement et un dessèchement des feuilles avant une défoliation prématurée. Il est éventuellement possible d'observer des toiles.

Seuil de nuisibilité : 50 % de la surface foliaire infestée

Observations du réseau

Des acariens du tilleul ont été observés à Limoges (87) avec une intensité moyenne, et à Tulle (19) à une intensité faible. Les premiers acariens ont été observés au cours du mois de juin. La chaleur a limité l'accroissement des populations d'acariens.

Evaluation du risque – acarien du tilleul

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint sur les sites contaminés. Il n'y a donc pas de risque majeur pour les tilleuls.

Maladies

Anthracnose du platane (*Apiognomonina platani*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Photo : FREDON Limousin

Eléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°3 du 26/06/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Observations du réseau : Des cas d'anthracnose ont été détectés par le réseau d'observateurs à Corrèze (19) avec une intensité faible et à Limoges (87) avec une intensité forte. Les conditions météorologiques caniculaires du mois de juillet ont limité la progression de la maladie, tandis qu'au mois d'août, plus frais et humide, l'inoculum s'est propagé rapidement, notamment sur les sites Limougeauds.

Seuil de nuisibilité : 50 à 60 % des feuilles sont desséchées pendant plusieurs années de suite sur des platanes âgés de moins de 20 ans (source : Diagnostic et soins des plantes aux jardins, E. et J. JULLIEN, éditions Ulmer).

Evaluation du risque – anthracnose du platane

Les conditions météorologiques de la fin de l'été ont été favorables à la maladie. Néanmoins, le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des sites suivis par le réseau ; il n'y a donc pas de risque majeur lié à l'anthracnose du platane. Il n'y a pas de défoliation précoce à prévoir.

Mesures prophylactiques - anthracnose du platane

Tailler et éliminer les rameaux porteurs de chancres, ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol. Certaines variétés de platane sont plus résistantes à l'anthracnose, comme *P.oriental var. Digitata*.

Oïdium du platane (*Erysiphe platani*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



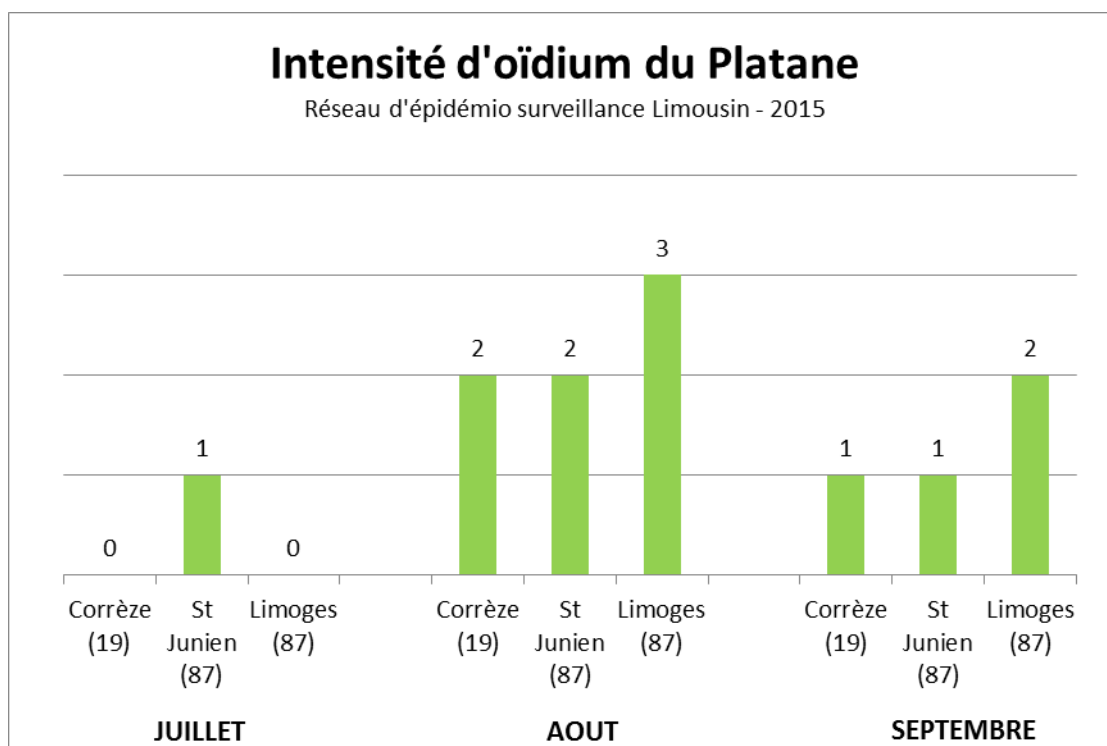
Photo : FREDON Limousin

Éléments de biologie

Cf. le BSV ZNA n°4 du 27/07/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : La maladie est présente en Corrèze et Haute-Vienne depuis le mois de juillet avec des oscillations en fonction de l'alternance de périodes pluvieuses. Les conditions climatiques du mois d'août sont à l'origine de la recrudescence de la maladie de l'oïdium (cf. graphique ci-dessous).

En septembre, on note une atténuation des symptômes sur les trois sites contaminés.



Echelle de notation de l'intensité	Maladies (pourcentage de la surface atteinte du végétal)
0	0 %
1	≤ 10 %
2	Entre 11 % et 30 %
3	Entre 31 % et 50 %
4	≥ 51 %

Evaluation du risque – oïdium du platane

L'oïdium du platane fluctue en fonction des conditions météorologiques. A ce stade de l'année tout risque majeur de défoliation précoce est évité.

Mesures prophylactiques - oïdium du platane

Supprimer les parties oïdiées

Black Rot du Marronnier (*Guignardia aesculi*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Voir le BSV ZNA n°2 du 20/05/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Observations du réseau : Des taches de Black Rot ont été signalées sur des marronniers suivis à Saint-Junien (87) à une intensité élevée et en augmentation forte depuis le mois de juillet. En effet, des conditions météorologiques plus humides ont accéléré sa propagation.



Photo : FREDON Limousin

Evaluation du risque – black rot du marronnier

L'augmentation de la pluviométrie en août et en septembre ont été favorables à la propagation du champignon. Ainsi, les risques de défoliation précoce et d'affaiblissement des marronniers ont augmenté.

Néanmoins, en fin de saison, nous n'avons pas observé ce type de symptômes, le risque semble donc écarté.

Mesures prophylactiques – black rot du marronnier

Eviter d'arroser le feuillage des jeunes sujets. Proscrire l'élagage et l'émondage systématique. Ramasser et éliminer ou composter les feuilles mortes

Taches noires de l'érable (*Rhytisma acerinum*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Voir le BSV ZNA n°4 du 28/07/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Observations du réseau : La maladie des taches noires est apparue à Corrèze (19) avec une intensité moyenne. Les conditions météorologiques chaudes et sèches du mois de juillet n'ont pas permis un développement généralisé de la maladie sur érable. Néanmoins, dès le mois d'août, la maladie a trouvé un terrain favorable pour s'installer.



Photo : FREDON Limousin

Symptômes de taches noires de l'érable

Evaluation du risque – taches noires de l'érable

Les érables touchés par la maladie n'ont pas subi de défoliation précoce, il y a donc peu de risque pour la fin de la saison de végétation à venir.

Mesures prophylactiques – taches noires de l'érable

Le champignon responsable de la maladie passe l'hiver sous les feuilles tombées au sol. Celles-ci sont la principale source de contamination au printemps, il est donc recommandé de ramasser les feuilles mortes et de les détruire au fil de l'été et de l'automne. Cette mesure permettra de réduire l'inoculum du champignon et de limiter les risques d'infection.

Ravageurs

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Végétal touché : Buis

Nuisibilité : +++

Éléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-nonagricole>

Observations du réseau : La présence de pyrale du buis a été nouvellement détectée à Tulle en Corrèze ainsi qu'en Haute-Vienne à Saint-Junien. La pyrale a été détectée à Saint-Junien par le piégeage phéromonal mis en place dans le cadre du réseau d'épidémio-surveillance. Le 3 septembre, le premier papillon a été piégé : la commune a alors pu intervenir à temps pour préserver ces buis.

Evaluation du risque – pyrale du buis

Nous n'avons à ce jour aucune détection de la pyrale du buis en Creuse alors que le ravageur est déjà répandu en Corrèze et Haute-Vienne.

Le ravageur progresse vers le nord de la région. Il est donc fort probable que la pyrale du buis soit déjà présente en Creuse ou le soit d'ici peu de temps.

Il est indispensable de surveiller les buis pour détecter le plus tôt possible sa présence afin d'éviter des défoliations totales et donc la mort des arbustes.

Mesures prophylactiques – pyrale du buis

Si l'infestation est détectée précocement, les branches et feuillages attaqués peuvent être coupés et détruits. Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des buis attaqués permet également de limiter la propagation du ravageur.

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES	RAVAGEURS <p>Tigre du platane: Le seuil de nuisibilité est atteint sur certains sites contaminés, cependant il n'y a pas de défoliation précoce à signaler à ce jour. Les platanes sont néanmoins affaiblis.</p> <p>Mineuse du marronnier : A ce stade de la saison de végétation le risque pour les marronniers est faible. Les marronniers seront à surveiller de près dès le printemps prochain.</p> <p>Processionnaire du chêne : A ce stade de l'année il n'y a plus de risque d'urtication pour l'homme. De plus, il n'y a pas de défoliation précoce observée. Il faudra néanmoins être vigilant l'année prochaine.</p> <p>Acarien du tilleul: Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint sur les sites contaminés. Il n'y a pas de risque majeur pour les tilleuls.</p> MALADIES <p>Anthracnose du platane: le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des sites suivis par le réseau ; il n'y a donc pas de risque majeur lié à l'anthracnose du platane. Pas de défoliation précoce à prévoir.</p> <p>Oïdium du platane : L'oïdium du platane fluctue en fonction des conditions météorologiques. A ce stade de l'année, tout risque majeur de défoliation précoce est évité.</p> <p>Black rot du marronnier : L'augmentation de la pluviométrie en août et en septembre ont été favorables à la propagation du champignon. Ainsi les risques de défoliation précoce et d'affaiblissement des marronniers ont augmenté. Néanmoins, en fin de saison, nous n'avons pas observé ce type de symptômes, le risque est donc limité.</p> <p>Taches noires de l'érable: Les érables touchés par la maladie n'ont pas subi de défoliation précoce, il y a peu de risque pour la fin de la saison de végétation à venir.</p>
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	RAVAGEURS <p>Pyrale du buis : Nous n'avons à ce jour aucune détection de la pyrale du buis en Creuse alors que le ravageur est déjà répandu en Corrèze et Haute-Vienne. Le ravageur progresse vers le nord de la région. Il est donc fort probable que la pyrale du buis soit déjà présente en Creuse ou le soit d'ici peu de temps. .</p>

PROCHAIN BULLETIN : OCTOBRE 2015

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

